

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces... 20 c. la ligne.
Réclames... 30 c. —

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire Gérant, A. ALLIEN.

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de A. ALLIEN.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr.
Six mois... 7 fr.
2 fr. en sus, par la poste.
Un numéro du journal... 30 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

« La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1874, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la *Concorde de Seine-et-Oise*, le *Journal de Seine-et-Oise*, le *Libéral de Seine-et-Oise*, l'*Union libérale et démocratique de Seine-et-Oise*; — pour celui de Corbeil, dans

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3,

Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

le journal *l'Abeille de Corbeil*; — pour celui d'Étampes, dans le journal *l'Abeille d'Étampes*; — pour celui de Mantes, dans le *Journal judiciaire de Mantes*; — pour celui de Pontoise, dans l'*Echo Pontoisien*; — pour celui de Rambouillet, dans l'*Annuaire de Rambouillet*.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 4 Mai 1874.

STATIONS	1		2		3		4		5		6		7		8		9		10		11		12		13		14		15		16		17		18		19		20		21		22		23		24					
	1 2 3	1 ^{re} cl.																																																		
ORLÉANS D.	matin.	matin.	matin.	matin.	matin.																																															
TOURNAI	2 10	3 16	4 22	5 28	6 34	7 40	8 46	9 52	10 58	12 04	13 10	14 16	15 22	16 28	17 34	18 40	19 46	20 52	21 58	23 04	24 10	25 16	26 22	27 28	28 34	29 40	30 46	31 52	32 58	34 04	35 10	36 16	37 22	38 28	39 34	40 40	41 46	42 52	43 58	45 04	46 10	47 16	48 22	49 28	50 34	51 40	52 46	53 52				
ANGERVILLE																																																				
MONNEVILLE																																																				
ÉTAMPES	2 58	3 41	4 7	5 6	6 5	7 5	8 5	9 5	10 5	11 5	12 5	13 5	14 5	15 5	16 5	17 5	18 5	19 5	20 5	21 5	22 5	23 5	24 5	25 5	26 5	27 5	28 5	29 5	30 5	31 5	32 5	33 5	34 5	35 5	36 5	37 5	38 5	39 5	40 5	41 5	42 5	43 5	44 5	45 5	46 5	47 5	48 5	49 5	50 5			
ÉTRÉCHY																																																				
CHAMARANDE																																																				
LARDY																																																				
BOURAY																																																				
BRÉTIGNY	3 32	4 39	5 5	6 11	7 17	8 23	9 29	10 35	11 41	12 47	13 53	14 59	16 05	17 11	18 17	19 23	20 29	21 35	22 41	23 47	24 53	25 59	27 05	28 11	29 17	30 23	31 29	32 35	33 41	34 47	35 53	36 59	38 05	39 11	40 17	41 23	42 29	43 35	44 41	45 47	46 53	47 59	49 05	50 11	51 17	52 23	53 29	54 35	55 41	56 47	57 53	
PARIS. Arr.	4 20	5 27	6 33	7 39	8 45	9 51	10 57	12 03	13 09	14 15	15 21	16 27	17 33	18 39	19 45	20 51	21 57	23 03	24 09	25 15	26 21	27 27	28 33	29 39	30 45	31 51	32 57	34 03	35 09	36 15	37 21	38 27	39 33	40 39	41 45	42 51	43 57	45 03	46 09	47 15	48 21	49 27	50 33	51 39	52 45	53 51	54 57	56 03	57 09	58 15	59 21	60 27

Train n° 403. Départ d'Étampes pour Orléans : 5 h. 17 m., matin. | Monneville, 6 7. | Angerville, 6 19. | Toury, 7 4. | Orléans, arrivée, 8 h. 35 m., matin.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 3,834 fr., versés par 24 déposants dont 6 nouveaux.

Il a été remboursé 360 fr.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 1,370 fr., versés par 13 déposants dont 1 nouveau.

Il a été remboursé 529 fr.

Les recettes de la succursale de Méreville ont été de 745 fr., versés par 5 déposants.

Il a été remboursé 40 fr.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 1,670 fr., versés par 9 déposants.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 558 fr., versés par 8 déposants.

Il a été remboursé 150 fr.

Police correctionnelle.

Audience du 29 Juillet 1874.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans sa audience dernière, a prononcé les jugements suivants :

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— SUREAU Paul-Emile, 39 ans, charretier, demeurant à Chamarande; inculpé d'incendie par imprudence, relaxé des fins de la poursuite, sans dépens.

— THEVENOT Paul-Augustin, 20 ans, garçon jardinier, demeurant au Petit-Saint-Mars; 15 jours de prison et aux dépens, pour coups et blessures volontaires.

* * AVIS. — La Société d'Horticulture de l'arrondissement d'Étampes tiendra, les 19, 20 et 21 septembre prochain, sa 6^e Exposition, dans la salle de la Rotonde, promenades du Port.

Les personnes désireuses d'y prendre part, sont in-

Feuilleton de l'Abeille

(5) DU 1^{er} AOUT 1874.

LA TOILETTE DE LA MARIÉE

XIV

M. de Merteins aurait bien désiré, en quittant le service, vivre de la vie de famille avec sa sœur et son frère; mais, Breton par le cœur comme par le nom, il aimait trop son pays pour se décider à l'abandonner.

Des intérêts majeurs l'avaient rappelé d'abord, l'habitude l'y avait retenu.

La propriété qu'il habitait était un délicieux séjour.

En dehors de la maison de maître, admirablement distribuée et dont il n'occupait qu'une très-faible partie, les dépendances étaient immenses. A la suite d'un magnifique jardin, s'étendait, sur un certain nombre d'hectares, un vaste parc dans lequel on pouvait chasser à loisir.

Amateur de chevaux, il en avait conservé le goût, et ses écuries étaient renommées bien loin à la ronde.

Mais depuis que le malheur lui avait enlevé presque du même coup sa sœur qu'il affectionnait beaucoup et M. de Bareswill, son beau-frère et son ami, il se sentait seul, et cette solitude l'affectait énormément.

Aussi ne faut-il point s'étonner si des lettres successives avaient mandé Gaston. Il éprouvait le besoin de

formées qu'elles peuvent se procurer des formules d'admission et des programmes, en s'adressant à M. Durand, secrétaire général de la Société, promenade des Prés, à Étampes.

Le Comice agricole de Seine-et-Oise, qui a tenu son concours à la ferme de Mosnil, le 7 juin, vient de publier la liste des prix qui ont été décernés à la suite de ce concours. Nous donnerons samedi prochain le détail des récompenses obtenues dans notre arrondissement.

On nous prie de faire connaître, dans l'intérêt des familles des arrondissements d'Étampes, Rambouillet et Corbeil, qu'un bureau de recrutement pour ces trois arrondissements vient d'être ouvert à Étampes, comme succursale du recrutement de Versailles, sous la direction de deux officiers choisis par le Ministre de la Guerre, dont l'un appartient à la cavalerie et l'autre à l'infanterie.

Ce bureau, situé rue du Perray, n° 1^{er}, a commencé à fonctionner et l'on peut dès à présent s'y adresser pour tout ce qui concerne le recrutement et la mobilisation de la réserve.

Nous croyons pouvoir affirmer que ces deux officiers se feront un plaisir en même temps qu'un devoir de fournir aux familles tous les renseignements désirables.

Faits divers.

— *L'Economiste français* présente ainsi le tableau de l'état des récoltes à l'étranger :

« L'Autriche-Hongrie compte sur un rendement abondant et sur une qualité supérieure; elle songe même déjà à assurer un écoulement au trop-plein qu'elle prévoit en provoquant la tenue d'un marché international à Buda-Pesth le 3 août courant. Les Compagnies de chemins de fer doivent accorder une réduction de 50 0/0 sur leurs tarifs en faveur des commerçants se rendant à ce marché. La récolte en Hongrie est estimée à 28 millions d'hectolitres de blé, 22 millions d'hectolitres de seigle, 14,600,000 hectolitres d'orge. En Allemagne, on estime que le rendement équivalra de 80 à 85 0/0 de la moyenne, ce qui se-

voir son neveu, de se convaincre qu'il avait encore quelq'un au monde qui l'aimait et qui était attaché à lui.

Vingt fois il lui était venu à la pensée de lui chercher, en Bretagne, une riche héritière pour tâcher de l'y attirer et de l'y fixer; mais Gaston, qui avait longtemps demeuré à Paris, consentirait-il jamais à venir, à son âge, s'enterrer tout vivant dans un pays où la civilisation n'avait pour ainsi dire pas dit son dernier mot ?

M. de Merteins aimait trop Gaston pour l'amener à un mariage qui n'aurait pas été dans ses goûts; il avait attendu longtemps, et il attendait encore, quand Gaston vint lui parler à la fois de M^{lle} de Brissac et de Rémonde.

La nuit porte conseil, avait dit M. de Merteins à Gaston, et il mit lui-même le proverbe à profit.

Assurément, s'était-il dit en réfléchissant, un mariage avec M^{lle} de Brissac serait une excellente chose pour Gaston. Il se créerait une famille, des relations, des connaissances; il augmenterait sa fortune; il pourrait, par l'entremise de son beau-père, arriver à une position des plus honorables et des plus distinguées.

Mais aussi la médaille avait son revers, c'est-à-dire qu'il faudrait renoncer à tout espoir de le ramener près de lui. Ce n'est pas la fière Henriette, qui ne rêvait que Versailles ou Paris, les fêtes, le monde et les plaisirs, qui consentirait jamais à s'enterrer en Bretagne.

Voici pour la première hypothèse.

Quant à la seconde, elle n'était pas admissible. Gaston ne parlait pas sérieusement sans doute quand il parlait de Rémonde. Il avait été séduit par la grâce naïve de sa personne, par sa candeur, par sa distinc-

tion, par ses qualités morales; mais de là à un mariage, il y avait bien loin.

Pourtant, dans cette seconde hypothèse, M. de Merteins entrevoyait la possibilité de réaliser peut-être ses desseins et ses projets, et il s'y arrêta.

Il s'y arrêta si bien que le lendemain il s'assit devant ce même secrétaire qu'il avait indiqué la veille au soir à Gaston; qu'il l'ouvrit, en tira du papier, de l'encre, des plumes, et se mit à écrire.

Il écrivit deux lettres.

Quand il eut fini, il prit la première, la ferma, après l'avoir relue avec soin et y mit la suscription; puis la seconde qu'il ferma comme la première. Il les réunifia toutes deux sous une même enveloppe, qu'il cacheta, et sur laquelle il écrivit une nouvelle adresse.

Et comme pour ne pas se donner le temps de la réflexion, il souleva un domestique, et l'envoya directement à la poste.

Puis, il se leva, ferma le secrétaire, en faisant un geste qui semblait dire : Ma foi, à la grâce de Dieu !

Pendant les quelques jours que Gaston passa encore auprès de son oncle, il ne fut plus question de rien : ni de M^{lle} de Brissac, ni de Rémonde, ni d'aucune jolie bretonne qui aurait pu, placée entre les deux, les faire oublier l'une ou l'autre.

Entin un matin, il fit ses adieux à son oncle en lui promettant de prochaines nouvelles et même une prochaine visite, l'embrassa en souriant et partit.

M. de Merteins lui serva affectueusement les mains. Une larme roulait sous la paupière du vieillard. Gaston parlait, mais reviendrait-il vraiment? Les événements qui ne pouvaient manquer de survenir, ne le sépara-

Pareille suite de raccordement du chemin de fer de l'Est, du Nord et du Sud compléterait la ligne de grande banlieue dont ce projet fait partie intégrante. Le développement total d'une telle ligne serait de 250 kilomètres environ, et les points de passage autour de Paris s'appelleraient Creil, Ws-Marines, Mantes, Rambouillet, Dourdan, Étampes, Melun, Nangis, Meaux et Dammartin. — Cette ligne qui ne fait double emploi avec aucune autre, serait la véritable ceinture du département de Seine-et-Oise.

— Un concours aura lieu au Ministère de la Marine et des Colonies, à Paris, du 1^{er} au 15 octobre prochain, pour l'emploi d'éleveur commissaire de la marine. Seront admis à ce concours les jeunes gens âgés de moins de vingt-trois ans, et pourvus du diplôme de licencié en droit.

— Lorsqu'il y a disette de fourrages, on ne doit rien négliger pour y suppléer. On devra donc, cette année, récolter avec soin les feuilles des arbres forestiers. Le charme, les érables, le frêne, le micocoulier, l'orme, le peuplier, le robinier faux acacia, les saules, les tilleuls, sont un bon aliment pour le bétail. La feuille se fait en coupant les branches après le mois d'août et on les met dans des lagots pour les donner aux bêtes à cornes ou aux moutons dans leurs râteliers.

Les feuilles d'orme mises en macération dans l'eau, forment une nourriture dont les pores sont très-friands. La récolte des branches destinées à la nourriture du bétail ne doit pas être faite sur les arbres dont les tiges doivent former du bois de service, on la prend seulement sur les arbres exploités en têtards, sur les haies et sur les arbres qu'on émonde.

Les forestiers sont hostiles, en général, à l'emploi des feuilles; mais, dans les années de disette de fourrage, il faut bien céder à la nécessité.

Parmi toutes les racines que l'on pourra cultiver avec le plus d'avantages, immédiatement après la moisson des céréales, pour en faire la base de l'alimentation du bétail, se trouvent les navets, turneps, rutabagas, choux-raves. Le mois de juillet est très-propice pour en faire la semence. On trouvera facilement le moyen de le faire, en faisant venir de la graine d'Angleterre, où leur culture a lieu sur une grande échelle. Il ne suffit pas, en effet, d'indiquer une plante comme pouvant

raient-ils pas pour toujours de son neveu qu'il affectionnait beaucoup, comme il avait affectionné sa sœur, de son neveu, aujourd'hui son seul et unique ami? Que n'aurait pas fait pour le conserver avec lui? L'âge rend égoïste.

XV

Rémonde, de son côté, s'occupait avec activité de la mission qui lui était confiée.

Chaque jour, chaque heure, sous ses doigts agiles les objets prenaient la forme qu'ils devaient avoir. Vingt fois elle regardait son ouvrage, et quand une pièce était terminée et étalée, elle se souriait à elle-même et se complaisait dans son œuvre. La jeune fille avait alors fait place à l'artiste.

Rien n'était beau, en effet, comme cette ample robe de satin dont l'étoffe se trouvait seule; rien n'était gracieux comme ces guirlandes de fleurs. L'ensemble de cette toilette était vraiment ravissant et bien fait pour tenter; rien n'était exquis comme toutes ces robes aux reflets miroitants.

Mais Rémonde était femme de caractère. Si un moment d'espoir, disons plutôt une lueur d'amour bien pardonnable à son âge et à son sexe, s'étaient glissés dans son esprit et dans son cœur, elle avait su leur imposer silence, rester maîtresse de ses sentiments, et le seul qu'elle avait conservé était celui du souvenir et de la reconnaissance. Si son cœur avait eu un moment de faiblesse, sa raison lui avait fait comprendre qu'il y avait folie à croire qu'elle pourrait jamais être la femme de Gaston.

remplacer une culture qui manque, il faut encore que l'on soit sûr de pouvoir trouver dans le commerce les graines dont on a besoin.

Ce sera là la nourriture certaine des derniers mois de l'année. Les choux sont une énorme ressource pour ceux qui ont des terrains assez humides où ils peuvent les cultiver dans tout leur épanouissement. Il peut paraître singulier, au moment d'une sécheresse, d'invoquer une telle ressource. Mais c'est une loi de nature que les extrêmes se suivent. Ayant eu un printemps et un été secs, il y a beaucoup de chances pour que l'automne soit très-humide. Si il en est ainsi, les plantes à grands feuillages, qui ont beaucoup besoin d'évaporer et d'avoir leurs racines plongées dans un sol mouillé, peuvent végéter avec succès.

— *Un souvenir de 1815.* — Un soir, au caveau de la Montansier, où est installé maintenant le théâtre du Palais Royal, des officiers en bourgeois étaient venus au parterre pour faire enrager les officiers prussiens, hôtes habituels de la galerie; les officiers français redemandèrent un couplet que chantait une petite actrice assez gentille, lequel couplet fournissait une allusion toute naturelle aux douleurs et aux hontes de l'invasion :

Les fillettes de chez nous (bis),
Ne sont point faites pour vous (bis).
Auriez-vous bien la malice
De penser encore à ça ?
On vous en ratisse-tisse,
On vous en ratissera.

Les Prussiens ne comprenaient pas le français, il n'y avait donc pas grande bravoure à leur en ratisser, mais il suffisait que les *bonapartistes* fissent mine d'applaudir pour qu'ils se doutassent qu'on se moquait d'eux.

Du moment que l'on redemandait le couplet c'est qu'il était injurieux; ils se levèrent donc et dirent :

— Non ! non !
— Si ! si ! criaient les Français.

— Non ! non ! répétaient les Prussiens.

La petite chanteuse était brave; elle avait pour amant un officier en demi solde; elle se mit en demeure de répéter le couplet.

— Non ! non ! crièrent de nouveau les Prussiens.

— Chantez ! chantez ! hurlait le parterre.

La petite actrice chanta; mais elle n'avait pas achevé de bisser le premier vers, qu'un gros sou l'atteignit en pleine figure et qu'elle tomba évanouie, le visage inondé de sang.

Un tumulte épouvantable s'ensuivit, pendant lequel un gendarme de Paris, de garde de police à la Montansier, désigna et tua un officier prussien, celui peut-être qui avait lancé le sou. Dès lors, tous les efforts des officiers français se réunirent pour faire évader le gendarme; on réussit, et lorsque les Prussiens, furieux de n'avoir pu se venger sur place, exigèrent du chef de poste qu'il leur donnât le nom du coupable, le sous-officier, renouvelant la ruse d'Ulysse, déclara que son sous-ordre s'appelait : Personne.

— Personne ! faisait à cet endroit de la narration le grognard qui me racontait cette histoire en se frottant les mains; personnel Compréhension vous étant pers. Quel Quand ils allèrent le lendemain à l'état-major de la place demander qu'on leur livrât Personne, on ne put leur répondre. Personne ! qui était ce Personne ? Pendant ce temps, on avait fait filer le gendarme. Personne ! ni vu ni connu, je l'embraille.

— *Un client pris entre quatre portes.* — Un jeune avocat avait à plaider pour un mari demandeur en séparation de corps.

Quelques jours avant l'audience, son client vient le prier de lui remettre certaines pièces qu'il désirait annoter.

— Je ne puis vous les donner aujourd'hui, répond simplement le défenseur, car, hier même, j'ai communiqué mon dossier à mon confrère M^e J...

— Ah ! misérable ! s'écria aussitôt le client devenu furieux; ah ! c'est comme ça ! tu me trahis ! tu passes mes pièces à J... ! Tiens ! tiens !

Et, joignant le geste à la parole, le forcené demandeur se mit à lancer des bourrades à son avocat devenu défendeur.

Marianne ne quittait plus Rémonde; la vieille nourrice, intriguée au dernier point du mariage de son maître, faisait des suppositions à perte de vue, formait des projets insensés et poussait des hélas d'admiration chaque fois que la gentille ouvrière étalait à ses yeux quelqu'une des merveilles écloses sous ses doigts de fée.

Enfin, un beau matin, Rémonde mit la dernière main à son travail et tout se trouva prêt, sauf pourtant quelques objets de détail sans grande importance.

Elle avait été chargée de compléter ce qui pouvait manquer et elle s'en était acquittée avec un goût parfait.

— Maintenant, dit Rémonde à Marianne, il faut placer tout cela dans une chambre à part, bien fermée et dans laquelle il n'entrera personne, à l'abri de toute poussière et de tout risque. Nous n'emballerons qu'au dernier moment, car si M. Gaston épouse une demoiselle de Quimper, il est plus que certain que le mariage n'aura pas lieu à Etampes. C'est égal, c'est bien dommage d'enfermer tant de fraîcheur dans des boîtes. Et Rémonde jetait sur cet ensemble un dernier coup d'œil de satisfaction.

— Mais vous oubliez, chère enfant, qu'avant de serrer tout cela précieusement, nous avons une condition à remplir.

— Laquelle donc ? reprit Rémonde, qui feignait de ne pas comprendre.

— Ne vous souvient-il pas, ajouta Marianne, que Gaston a écrit tout au long de sa lettre : « Tu entends, Marianne, tu feras essayer à M^{lle} Rémonde la toilette de la mariée. »

— Mais c'est un enfantillage, cela. A quoi bon, du

Au bruit accourt un domestique qui veut s'interposer avec des égards.

— Ah ! te voilà ! reprend le plaideur de plus en plus affolé; tiens, voilà pour toi, décroqueur de bottes !

Cette fois, le domestique, mis personnellement en cause, agissant pour son propre compte, entre en boxe avec des poings pleins de conviction.

Tout à coup, une porte s'ouvre... C'est la jeune femme de l'avocat qui apparaît tout éperdue.

Une autre porte s'ouvre... C'est une nourrice portant sur son bras l'amour glapissant du jeune ménage.

Troisième porte... C'est la mère de famille, à cheveux gris, attestant le ciel.

Quatrième porte... C'est un agent de police qui vient mettre le holà, et qui mène au poste le plaideur devenu fou et désinvolte de Charentou.

— Dans un dîner donné dernièrement par le Ministre de la Marine, l'amiral Roze a raconté cette histoire fort amusante :

M. Roze commandait alors une corvette. Dans un voyage de circumnavigation, il avait fait provision d'un certain nombre de bouteilles de Château-Margaux, qu'il buvait avec ses officiers invités, le dimanche, à sa table. Un jour, M. Roze s'aperçut que ses précieuses fioles diminuaient sensiblement, il guetta, et voici ce qu'il découvrit :

Le mousse du commandant tenait une bouteille entre ses mains, et se livrait au monologue suivant :

— Mamezelle Margot, native de Bordeaux, prenez-vous pour légitime époux M. Auguste, natif de l'Orléans ?

Ici un silence.

— Personne ne met empêchement au mariage ? Vous êtes unis.

Et de boire

A midi, le commandant monte sur le pont fait appeler le mousse, saisit une garçonne et, le plus sérieusement du monde :

— Mamezelle Garçonne, prenez-vous pour légitime époux M. Auguste ?

Et il levait le bras, prêt à frapper. Puis continuant :

— Personne ne met empêchement au mariage ?

La corde allait tomber sur les épaules du mousse qui se retourna.

— Faites excuse, mon commandant. J'y mets empêchement, mamezelle Garçonne n'est pas ma payse.

Désarmé, M. Roze pardonna.

Les Dérailés. — Il y a cinquante ans environ, vint d'Amsterdam ou de Rotterdam à Paris et dans d'autres villes de France des coureurs qui eurent la hardiesse de se mesurer, pour la vitesse de la marche, avec les meilleurs cavaliers.

C'était vers les dernières années de la Restauration. L'attrait des courses de chevaux était loin d'être, à cette époque, ce qu'il est de nos jours, et l'on se passionnait peu pour les rares sujets qui se lançaient sur le turf de Champs de Mars. Mais les vélocipèdes modernes excitèrent la curiosité publique, et l'on paria pour les coureurs hollandais qui se signalaient par leurs prouesses.

Les affiches annonçaient que le coureur parcourrait, à pied, en moins de temps que n'importe quel cheval, le trajet de Paris à Versailles, ou à Saint-Germain, ou à Saint-Denis, ou à la Croix-de-Berny, etc. Le point du départ était aux Champs-Élysées le plus souvent.

La grande route de Versailles était envahie par des groupes de cavaliers et des véhicules de tout genre et par de nombreux assistants.

On voyait, quelques instants avant l'heure du départ, au Cours la-Reine, plusieurs cavaliers qui avaient accepté le défi, et parai eux l'homme vélocipède qui fumait tranquillement une pipe.

Cet homme impatientait le public par son allure quiète et son maintien impassible. Il était vêtu d'un pantalon de toile blanche, d'une veste de couleur jaunâtre; il était coiffé d'une toque et avait pour chaussures de larges sandales; il était armé d'un fouet à

reste, puisque je répands que tout ira bien et que j'ai essayé chaque pièce en particulier ?

— Gaston l'a dit, et quand Gaston dit quelque chose, c'est sacré. Gaston le veut, il ne faut pas lui désobéir.

Rémonde se fit encore un peu prier, mais enfin elle céda.

Alors elle détacha les brides de son petit bonnet de linges qu'elle posa avec soin sur une chaise, enleva une à une les épingles retenant captive une opulente chevelure qui, libre de toute entrave, se déroula presque jusqu'à terre. Elle y plongea le peigne qui s'y perdit tout entier, traçant un large sillon sous le passage de chacune de ses dents. Puis elle la partagea en trois branches, dont deux, tortues comme des serpents, vinrent dix fois s'entrelacer l'une dans l'autre, et la troisième, largement nattée, former sur d'épais bandeaux un splendide diadème.

Marianne était assise, regardait, admirait, tombait en extase devant cette riche dotation de la nature.

— Oh ! les beaux cheveux ! s'exclamait-elle; oh ! les beaux cheveux ! répétait-elle encore.

Puis la jeune fille dégrafa sa robe d'indienne et tout ce qui composait son simple costume d'ouvrière. Puis, puis, avec l'aide de Marianne, elle prit un à un tous les objets qui constituaient la grande dame, le corset de satin blanc, les amples jupons ruchés et brodés, les coquets corsages de dessous, puis enfin, cette magnifique robe dont la traîne seule remplissait une partie de la chambre, et sur laquelle s'étalait luxueusement la riche tunique de dentelle que relevaient en courant les guirlandes de fleurs.

Alors Rémonde se regarda dans la glace et ne put

manche court et à sa boutonnière pendait un sifflet.

Le signal était donné. Coureur et cavaliers disparaissaient bientôt dans un nuage de poussière.

On demandera à quoi servaient le fouet et le sifflet.

Le fouet servait à écarter et à faire fuir les chiens, et il y en avait beaucoup qui couraient après le vélocipède-homme et qui se fourraient dans ses jambes; le sifflet était un avertissement donné à tout individu pouvant gêner la course de laisser la voie libre.

Quelque temps après, la poussière se levait de nouveau : c'était le retour.

L'homme arrivait seul, le plus souvent. Les cavaliers distancés se montraient plusieurs minutes après.

On comprend combien ce genre de spectacle avait d'attrait pour les Parisiens.

Par ce spectacle eut lieu à Lyon, à Marseille, etc.

Dans cette dernière ville on en raffolait.

Les courses à Paris élevaient lieu entre Marseille et Aix, quatre ou cinq lieues environ. Toute la ville y allait. Les coureurs hollandais étaient regardés comme des êtres autrement conformes que leurs semblables. On les eût volontiers soumis à l'autopsie, afin de constater que le cœur, les poumons et la rate étaient bien à leur place.

Du reste, ces héros de la vitesse eurent des imitateurs du crû; mais ceux-ci ne réussirent point.

Cette prestesse pour la course est une qualité exclusive des hommes du Nord, et spécialement des Hollandais, élevés à courir sur les surfaces gelées.

Une Cure médicale en 1659.

Le comte de Forbin, dans ses *Mémoires*, raconte dans les termes suivants la façon singulière dont il fut guéri d'une grave indigestion :

« En arrivant à Versailles, comme j'étais extrêmement fatigué, je voulus boire de l'eau tiède pour me désaltérer. Le chevalier de la Rongère, qui était avec moi, en but aussi; je ne sais si cette eau était gâtée, il fallut bien que la chose fut ainsi, puisque trois heures après, nous fûmes pris, le chevalier et moi, d'une fièvre très-violente, accompagnée de symptômes fort fâcheux.

« Le cardinal de Janson me voyant dans cet état, fit atteler son carrosse et me conduisit lui-même à Paris. Le premier ordre qu'il donna en arrivant fut d'appeler son médecin qui, selon la coutume et le style ordinaire de la Faculté, débuta par m'ordonner la saignée. Je n'étais pas autrement disposé à lui obéir. Le cardinal s'approcha de mon lit et voulut me faire entendre raison; mais je suppliai cette Eminence de me laisser en liberté, l'assurant que sans avoir recours à ce remède, auquel je n'avais nulle confiance, je serais guéri dès le lendemain.

« Le cardinal qui me trouva inflexible sur cet article, sortit et emmena le médecin qui, en se retirant, dit que les gens de mer étaient un peu extraordinaires et qu'ils avaient des volutes, mais qu'on serait bientôt obligé d'envoyer chez lui une seconde fois; que bien loin de guérir, je tomberais en frénésie, ma fièvre étant trop violente pour ne pas entraîner quelque chose de plus fâcheux.

Quand je fus seul dans ma chambre, j'envoyai chercher de l'eau de la Seine au-dessus et au-dessous de Paris. Celle du dessus de Paris devait me servir pour boire, et celle du dessous pour prendre des lavements. J'avais quantité de cette eau qu'on avait eu soin de faire tiédir, et je me fis donner lavement sur lavement, si bien qu'en moins de dix heures la fièvre cessa entièrement.

« Le lendemain je fus chez le cardinal, où je trouvais le médecin qui m'avait visité la veille. Surpris de me trouver debout et sans fièvre, il me demanda quel remède j'avais fait pour guérir si tôt : — *Il ne m'a fallu que de l'eau*, lui répondis-je. Je lui expliquai ensuite la manière dont je m'en étais servi. Il avoua ingénument que ce remède devait être bon, puisque les suites en étaient si heureuses; et ensuite, badinant en homme

s'empêcher de se sourire à elle-même. On eût dit vraiment qu'elle était faite pour cette toilette.

— Eh bien ! êtes-vous contente ? dit-elle en se tournant vers Marianne.

— Ce n'est point tout.

— Mais quoi donc encore ?

Déjà Marianne ouvrait l'écrin.

— Oh ! non, pas cela, je vous en prie.

— Gaston a dit toute la toilette, et il n'a pas fait d'exceptions.

Et déjà elle avait posé sur la table les précieux bijoux, placés sur la poitrine de Rémonde la broche aux reflets étincelants et détaché les simples anneaux de ses oreilles pour les remplacer par les boutons et les pendants de diamants.

Enfin elle prit cette belle et virginale couronne blanche, qui fit le plus délicieux contraste sur les cheveux noirs de la jeune fille.

Rémonde avait beau être forte; elle était femme, et en se voyant ainsi parée, elle ne put retenir une larme, ni étouffer les battements qui s'emparaient de son cœur.

— Oh ! dit-elle, je vous en prie, assez; aidez-moi à me déshabiller bien vite.

Marianne alors se plaça devant elle et l'examina des pieds à la tête :

— Que vous êtes belle ainsi, Mademoiselle, lui dit-elle; — et, en disant cela Marianne était vraie et sincère... — Si Gaston pouvait venir, s'il pouvait vous voir... oh ! je suis sûre, moi, qu'il ne pourrait s'empêcher...

Marianne n'eut pas le temps d'achever sa phrase, une porte s'ouvrit et Gaston parut.

d'esprit, il me pria de ne donner ma recette à personne, pour ne pas réduire la Faculté à mourir de faim.

« Le chevalier de la Rongère, à qui l'eau avait donné la fièvre tout comme à moi, voulut prendre une route toute différente de la mienne, et se mit bonnement entre les mains des médecins, qui, après avoir bien raisonné sur son mal, le saignèrent, le purgèrent... et le tuèrent. »

Comment il faut boire par les grandes chaleurs.

Par ces temps de grande chaleur, il se présente une question d'hygiène générale qui a été, il semble du moins, assez mal élucidée jusqu'ici. Est-il dangereux de boire quand on a très-chaud ? Calme-t-on la soif en buvant souvent entre les repas, ou au contraire ne faut-on que de l'exercer ? Le sujet intéresse tout le monde et mérite quelques lignes.

Il est à peu près passé à l'état de préjugé que boire en sueur est une pratique dangereuse. Pendant les guerres d'Algérie, d'Italie et du Mexique, recommandation expresse avait été faite d'empêcher les troupes de boire quand elles rencontraient de l'eau sur leur route. On interdit de même aux collégiens de boire pendant leurs promenades. Contraire des hommes harassés de fatigue et de chaleur à passer auprès de fontaines sans s'y désaltérer devient une tâche assez pénible pour qu'il y ait lieu de bien fixer l'opinion à cet égard.

Beaucoup de médecins militaires ont constaté des cas de mort fréquents parmi les soldats qui font campagne pendant les grandes chaleurs; on a prétendu qu'à l'autopsie on avait trouvé le sang privé d'une partie de ses éléments liquides; peut-être ces observations ont-elles besoin d'être contrôlées; toutefois on conçoit sans peine que le corps ait besoin de réparer aussi ses pertes en liquide après une dépense exagérée, et qu'il survienne des cas où il faut absolument introduire de l'eau dans l'organisme.

Si l'on conseille une abstention sévère, c'est qu'évidemment on craint de voir se multiplier les fluxions de poitrine, pleurésies, etc., qui sont venues quelquefois après l'ingestion immodérée de boissons froides.

Il y a là une confusion dans les idées qui amène souvent des malentendus dans l'application. Quand on boit de l'eau froide en quantité modérée, bien entendu, on chasse le sang des profondeurs du corps à la surface, on produit un afflux de chaleur à la peau, une transpiration énergique; on sent, comme on dit, des bouffées de chaleur; la sueur perle au visage; voilà où gît le danger. Si l'on se trouve dans un courant d'air; si, en restant immobile, on laisse sa température s'abaisser, on peut prendre le germe de maladies mortelles; si, au contraire, on fait face à la déperdition de calorifique due à l'évaporation de la sueur, en poursuivant sa marche, tout danger disparaît. On peut donc très bien boire ayant très chaud, pourvu que l'on continue de se donner du mouvement. On peut prendre des glaces sans danger au bal dès que l'on continue à danser et à maintenir élevée sa température propre. A ce point de vue, l'opinion généralement accréditée manque de fondement.

Mais, à un point de vue tout différent et dont on ne nous paraît pas s'être assez préoccupé, l'ingestion répétée de boissons froides nous semble devoir être condamnée dans la majorité des cas.

Boire avec excès, c'est s'affaiblir en pure perte.

En effet, nous venons de le voir, l'ingestion froide amène au dehors du corps un grand afflux de chaleur, par suite une déperdition de force : force et chaleur sont, comme on sait, absolument synonymes. Chaque verre absorbé nous représente un capital de force que nous chassons bénévolement. Aussi les buveurs s'aperçoivent-ils bien vite qu'ils ont « les jambes coupées; » ils sont harassés, et la fatigue va en augmentant avec l'excès de liquide absorbé.

L'organisme perd la plus grande partie de sa vigueur et de sa résistance à la maladie. Dans l'armée, les buveurs d'eau sont bien vite connus. Ils ont de la peine à suivre la colonne; ils restent en arrière et finalement

Rémonde jeta un cri.

— ... Qu'il ne pourrait s'empêcher de l'admirer, n'est-ce pas Marianne; mais ce n'est pas de l'admirer, qu'il faut dire, mais de l'aimer, mais de l'adorer à genoux.

Et il s'avança vers la jeune fille, lui prit les deux mains et la baisa au front.

Rémonde se laissa faire; elle n'avait plus conscience de ce qui se passait autour d'elle; elle ne savait pas depuis une seconde si elle rêvait ou si elle était éveillée.

A. DAIX.

(La suite au prochain numéro.)

La Conférence.

Un catholique s'écriait :

« Quant aux religions, la mienne est la meilleure; c'est un fait. »

Un protestant, qui l'écoutait,

Prétendait que c'était la sienne.

Maint argument fut entendu;

On discuta si bien l'affaire,

Qu'enfin chacun fut convaincu

Des raisons de son adversaire.

Or, qu'en arriva-t-il ? Goutant

Plus d'une excellente réplique,

Le catholique au même instant,

Alla se faire protestant,

Et le protestant catholique.

M. E. ARNAL.

encombrant les hôpitaux. Les bons marcheurs souffrent, mais se gardent bien de boire; ils conservent leurs forces et arrivent au but. Donc, en thèse générale, on évitera de boire pour empêcher l'affaiblissement, toujours si redoutable pendant la saison chaude.

Au surplus, il faut le dire, plus on boit et plus on a soif, et quand on succombe une fois à la tentation, on recommence lorsque l'occasion s'en présente. Et, en effet, le déficit s'accroît chaque fois. On perd plus d'eau par la sueur qu'on n'en a bu; il y a soustraction à chaque verre, et d'autant plus que l'eau ingérée est plus froide. Il est tout simple que la quantité absorbée de liquide contenue dans le sang, allant toujours diminuant, la soif augmente en proportion.

Les considérations précédentes montrent très-bien dans quelles conditions théoriques il faudrait se placer pour étancher la soif. Il faudrait ingérer de l'eau, tout en évitant la production de la sueur, gagner d'un côté et ne pas perdre de l'autre. On peut se rapprocher de ces conditions théoriques.

Quand le corps est en pleine transpiration, il y a excès de chaleur à la périphérie, et le calorique, c'est-à-dire de la force, tend à s'échapper avec facilité. A la moindre excitation produite par l'ingestion de l'eau froide, l'afflux du sang à l'extérieur ouvre la porte toute grande et la sueur s'en va.

Attendez après la marche que la température du corps soit revenue à son degré normal, la déperdition de la sueur sera beaucoup moindre sous l'excitation de l'ingestion, et la quantité de liquide entraînée dehors sera plus petite que la quantité absorbée. Il y aura gain, et vous vous désaltérez réellement. On comprend facilement que, pour atteindre encore plus sûrement ce résultat, il est bon de ne boire qu'à petites gorgées et avec une certaine lenteur, et de l'eau fraîche bien préférablement à de l'eau glacée. Dans les pays chauds, on boit en aspirant le liquide au moyen d'une paille. Le moyen est à recommander; la masse réfrigérante est diminuée et la transpiration rendue ainsi moins active. Il est bon aussi de manger un peu en même temps que l'on boit, car l'action du froid sur l'estomac est ainsi tempérée encore, et la réaction à la périphérie du corps diminuée d'autant. On se sent rafraîchi et on a repris des forces.

En résumé, on peut déduire de ce qui précède les conclusions suivantes : Boire en sueur n'amène pas de refroidissement si l'on a la précaution de ne pas interrompre sa marche; mais cette pratique est inutile et peut être nuisible. On a raison, selon nous, d'interdire aux troupes et aux enfants de boire l'eau qu'ils rencontrent en route. C'est, pour une sensation de bien-être passager, donner un nouvel aliment à la soif. Boire souvent et beaucoup ne fait que donner envie de boire encore et affaiblit considérablement l'organisme. Comme le tourment de la soif résulte en grande partie de la sécheresse de la bouche et de la gorge, on peut conseiller, pour l'atténuer, de manger un bonbon aculé ou de rouler dans la bouche un petit caillou pour entretenir la salivation.

Enfin, pour rendre au corps le liquide perdu par la transpiration, il faut, après une marche un peu longue, permettre aux soldats et aux jeunes collégiens en promenade de se désaltérer largement, mais en observant cette prescription essentielle : se reposer d'abord un quart-d'heure, boire, se reposer encore après avoir bu et avant de se remettre en marche. Dans ces conditions, on se sera réellement désaltéré et on pourra sans autant de fatigue gagner la première halte.

Ces prescriptions sont absolument de saison et intéressent plus qu'on ne pense peut-être la santé publique.

HENRI DE PARVILLE.

(Journal des Débats.)

VARNETTES.

Saint Pierre et le Gascon

ANCIEN CONTRE BLEU.

Dominique Belaguer prit à son tour la parole :

— Je ne sais pas au juste, nous dit-il, lequel de mes quatre oncles, de l'horloger, du procureur du roi, du vétérinaire ou du docteur, frère de ma grand-mère et correspondant de l'Académie de Calors, amusa, certain soir, mon enfance de la parabole que je vais vous conter.

J'en reporte cependant le mérite au médecin, savant *in utroque*, par la plausible raison que, déjà caduc et radoteur, il ne vivait plus moralement que d'anciennes lectures et donnait volontiers dans l'anecdote, infirmité particulière aux déréglés intellectuels.

Mais que ce soit celui-là ou tout autre, l'oncle en question s'était radicalement trompé, s'il avait cru se couler sur mes paupières les pavots d'une narration opiacée. Bien loin de m'endormir, je fus, au contraire, dès les premiers mots, tout yeux et tout oreille, en grand ébattement et folle réjouissance, comme il ne peut manquer d'en arriver tout à l'heure par vous, amis d'âges si divers rassemblés devant l'âtre, s'il vous plaît de m'ouvrir jusqu'à la fin.

— Prêtez-moi donc attention. Je commence.

Au temps vénérable et lointain qui créa les pieuses légendes, rapporte un annaliste oublié, saint Pierre, prince des apôtres, avec le bâton à gourde et le chapeau à coquillage du pèlerin, parcourait la terre dans le plus strict incognito.

Un matin, à l'aube, étant vers Rouffiac-la-Hâbleur, en pays cadurcien, il avisa Pascal Viadasé qui travaillait à sa vigne.

— Sachons de ce paysan, se dit-il, pourquoi pas un Gascon n'a passé le seuil du paradis depuis que j'en ai les clefs.

Pascal, noir comme une truffe, vigoureux, impertinent et rusé, tel que bien des gens le sont par là et ailleurs, feignit d'abord de ne pas remarquer l'étranger qui l'abordait.

— Hé, l'homme ! fit le divin voyageur, lequel de ces deux chemins mène à Rouffiac ?

Le vigneron leva le nez, ouvrit béatement la bouche; mais avant de répondre, secoua sur des pierres sèches

l'argile de ses sabots, prenant ainsi le temps de composer une phrase prudente.

— *Per moum amo!* dit-il à la fin en son parler roman, raison n'est mie de choisir un des chemins plutôt que l'autre.

— Mais quelle direction prendrais-tu, toi, bravo homme ?

— Celle de gauche, sans vous commander, bon pèlerin.

— Et pourtant, tu prends la droite quand tu vas à Rouffiac vendre tes récoltes au marché.

La remarque eût peut-être désarçonné un Normand. Notre Gascon ne broncha pas.

— Mais à votre tour, fit il hardiment, pourquoi demandez-vous ce que vous savez si pertinemment ?

— Pour éprouver la véracité.

— Oh ! moi, voyez-vous, reprit Pascal d'un ton gouguenard, je tiens de défunt mon père, qui le tenait du sien, qu'on perd plus qu'on ne gagne à dire les choses ce qu'elles sont.

— Et ta propre expérience t'a-t-elle confirmé la sagesse paternelle ? Trouves-tu profit parfois à déguiser la vérité ?

— Par mon âme ! les gens simples et droits ne sont pas si contents et honorés de leur franchise que leur exemple soit bon à suivre en ce bas monde ! Vive donc le mensonge ! puisque les trompeurs ont seuls fortune, considération et influence !

— L'envie me prend de te faire changer d'opinion. Tu me parais fier, intelligent et résolu. Veux-tu quelques jours voyager en ma compagnie ?

Le vigneron dévisagea le pèlerin en se grattant la nuque.

— Je ne vous connais pas, moi, répondit-il avec une impolitesse délicate; comment vous appelez-vous ?

— Céphas — Pétra — Pierre.

— Le premier nom est difficile à retenir; le second a l'air d'une injure; le troisième me va mieux. Vous êtes chrétien, je suppose, monsieur Pierre ?

— Autant que mon patron. Enfin, consentez-tu à parcourir la contrée avec moi ?

— A savoir. Quels seront mes gages ?

— Il n'y aura ni maître, ni valet entre nous; je te prends pour mon ami, mon frère, mon associé. Les bénéfices, mis en commun, seront également répartis au jour de la séparation.

Le parti fut décidé à Viadasé.

— Je suis votre homme ! frappez dans les mains, dit-il.

— En route, alors ! fit le saint.

Ils marchèrent de conserve jusque vers midi.

— Ça ! fit Pascal, la faim bat la chamade dans mon estomac. Ne ferons-nous pas toi ménérdé ?

— A l'instant même, répondit le saint. Pendant que je vais vers ce hameau acheter le pain du dîner, toi, suis le cours du ruisseau. A deux cents pas, sous le rocher, il y a une marmite et un mouton qui m'appartiennent. Remplis d'eau la marmite, allume du feu, tue le mouton que tu couperas à morceaux et feras bouillir soigneusement.

Pascal exécuta l'instruction de point en point. La flamme émut bientôt le liquide, et le cœur de l'animal, si léger en raison de ses cavités, montait et remonta à la surface, en dépit du cuisinier qui le repoussait sans cesse au fond, du bout d'une fourchette de coudrier. Impatient à la fin de s'écarter inutilement, sentant au surplus ses dents s'allonger, notre Gascon se régala du délicieux viscère.

— Te voilà mis d'ouï tu ne sortiras plus, grand en tête, dit-il en se pourléchant les babines et les doigts jusqu'au coude.

Son compagnon revint avec deux belles miches encore chaudes.

— Nous voilà servis à souhait, dit-il. — Mangeons.

Il rompit le pain et dévotement récita le *benedicite*.

Le mouton, extrait pièce à pièce de la marmite.

— Je ne vois pas le cœur, dit le bienheureux.

— Ni moi, dit le vigneron.

— L'aurais-tu pris en à-compte, par hasard, toi qui n'aimes pas la vérité ?

— Sur mon âme, non ! répliqua le menteur.

— Quelque loqueteux, rôdant de ce côté, pendant que tu ramassais les branches sèches dans le bois, en aurait-il fait son régal ?

— C'est impossible. Je n'ai pas quitté la marmite d'une semelle.

— Le mouton avait cependant un cœur.

Cette insistance irrita Viadasé.

— Eh ! si les moutons en avaient, se laisseraient-ils lâchement égorgés sans se défendre ? s'écriait-il furieux. Non, ce bétail-là n'avait pas plus de cœur que ses pareils, que je vous dis, moi ! et si je le sais mieux que vous, peut-être, que je l'ai mis en miettes !

Ils continuèrent à marcher tout le jour, et le saint répéta sept fois et septante fois sept fois :

— C'est singulier ! c'est bien singulier !

— Est-il rabâcheur, le pèlerin ! disait à part lui Viadasé.

A la nuit tombante, il fallut penser au gîte. Saint Pierre dit au vigneron :

— Camarade, voici deux villages à droite et à gauche. Ici, l'on fête un mariage; là-bas, se font des funérailles. Où te plaît-il mieux de t'abriter jusqu'à demain ?

— Par mon âme, je vais avec les danseurs, puisque vous me laissez le droit de choisir. Je gagnerai quelque argent, peut-être, à jouer pour eux de la musette.

— Bien, dit l'Apôtre. Tu n'es pas indifférent aux choses de notre association. Bonne chance, en attendant de nous retrouver à cette place, au lever du soleil.

Le lendemain, en effet, ils se réunirent au moment et au lieu convenus. Pascal faisait joyeusement sauter sur sa main ouverte un écu de six livres, rémunération de ses peines et de son talent de ménestrier.

Saint Pierre montra dix écus, disant :

« Voilà mon salaire. »

— Mazette ! fit le gascon stupéfait et jaloux. Quelle

besogne avez-vous donc faite à l'enterrement, monsieur le pèlerin, pour gagner si grosse somme ?

— J'ai ressuscité un bon père de famille, à la grande joie des siens.

— Vous ressuscitez les morts ! s'écria Viadasé sans trop d'étonnement, toutefois, car un Gascon ne saurait déceintement laisser croire qu'il est incapable d'opérer des miracles; comment vous y prenez-vous, s'il vous plaît ?

— Je croise les bras sur la poitrine, en disant au mort : au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, lève-toi !

— Pas plus longue fatigue ? Rien qu'un commandement ?

— Rien que cela, la foi étant forte et sincère.

— Par mon âme ! voilà travail qui ne porte guère à la sueur ! Et mieux vaut cent fois ce métier commode que s'essouffler, à en perdre haleine, une nuit entière, dans une peau de bouc pour un pauvre écu de six livres ! Et moi aussi, je serai résurrectionniste, puisqu'il y a si gros salaire et si mince labeur ! Cette besogne ne m'est pas interdite, je suppose ?

— A tous ceux qui ont bon vouloir et croyance en la puissance divine, rien n'est impossible. La foi soulève des montagnes, a dit le juste entre les justes.

— En d'autres termes, l'intention, la ferme intention surmonte tous les obstacles. Il suffit. Je l'ai vu, cette vertu-là.

— Confondons les recettes du jour, dit le saint ouvrant l'escarcelle.

— Oui, c'est convenu, répondit Pascal qui joignit ses six livres à la masse.

Ils poursuivirent leur voyage après un léger repas.

— Je serai tôt le plus riche du canton, pensait Viadasé.

— Un mouton qui n'a pas de cœur ! c'est singulier, grommelait le pèlerin.

— Qu'il est donc rabâcheur, ce vieux là, répétait le Gascon, tout à fait sans rancune, d'ailleurs, car il voyait l'avenir en rose.

Au retour du crépuscule, ils atteignirent l'entrée d'une gorge.

— Encore deux villages, dit saint Pierre, et, comme devant, une noce là, des obsèques ici. Pour lequel penches-tu ?

— Ma foi ! je l'ai dit déjà. A votre tour de rire, moi je veux pleurer ce soir.

— Va donc où l'on pleure. Tu me rejoindras à cette place, au premier chant du coq.

Sur ces mots, ils se séparèrent. Mais, le jour venu, saint Pierre, le coq, le soleil et l'horloge furent seuls exacts à l'heure.

L'apôtre se mit à la recherche du vigneron.

Au milieu de la grande place du village, se dressait une potence, et la population tout entière poussait des hurlements autour de Pascal garrotté et la hant au cou.

— Pendez-le ! criaient-elle, hideuse et féroce.

— De quel crime cet homme est-il coupable ? demanda le saint.

— Ce traître, cet impie, ce suppôt du malin, répondirent deux mille voix, ne prétendait-il pas pouvoir ressusciter notre bailli, décedé hier !

— Ajoutez, dit le patient, que les héritiers et le curé préfèrent pendre un vivant que de restituer l'argent touché par un mort.

— Il blasphème encore, le maudit ! mugit le populaire.

— Accordez-lui quelques minutes pour venir à repentance et se réconcilier, demanda le pèlerin.

— Que cela soit ainsi, répondirent les plus fanatiques. Faites donc la bonne œuvre, révérend Père, et confessez celui-là.

Quand ils se furent écartés, saint Pierre questionna le Gascon.

— Quelle maladresse as-tu commise ?

— De point en point j'ai scrupuleusement observé vos instructions.

— Tu en as sûrement négligé une au moins pour t'être mis en cas pendable.

— Ne m'avez-vous pas recommandé de me signer ?

— Tu l'as fait ?

— De haut en bas, de gauche à droite, à la mode périgordine, m'écriant avec politesse : « Ayez la bonté de vous lever, monsieur le bailli. »

— Et monsieur le bailli n'a pas bougé !

— Ni bougé, ni parlé. Lui que d'un signe et d'un mot étant vivant, châtia sans grand scrupule et commisération les malheureux justiciables traînés au prétoire, il s'est bien gardé d'ouvrir la bouche pour être intègre un jour par hasard.

— Convien plus tôt que la foi indispensable t'a manqué. Mais le mal est fait et te voilà près de comparaître devant ton créateur. Te repens-tu de tes fautes ?

— Oh ! de toute mon âme !

— Dis-moi, si je te tirais de cette extrémité, aurais-tu à l'avenir meilleure vie et horreur du mensonge ?

— Oui, bien sincèrement.

— Eh bien, je peux te sauver, à une condition cependant.

— Dites, dites ! j'accepte d'avance,

— Confesse enfin ce qu'est devenu le cœur de mouton.

Pascal se crut persiflé, perdit patience et très-colère.

— Ni pour la mort, ni pour la vie, s'écria-t-il, je ne saurais confesser ce que mes yeux n'ont pas plus vu que mes dix doigts pratiqué.

— Partes-tu selon ta conscience ?

— Sur mon âme, oui ! j'en prends à témoin le soleil, la lune et les étoiles.

Le bienheureux gémissait à part lui de l'endurcissement de ce vilain; mais miséricordieux par habitude céleste, il résolut de pousser l'épreuve jusqu'au bout.

En ce moment passait le feu bailli que portaient quatre marauds à mise sinistre, précédés en avant par la croix et la bannière.

Saint Pierre s'approcha, et à son injonction le mort secoua le luculet, éternua bruyamment et s'informa.

— Très-bien ! dit-il, quand les porteurs stupéfiés lui eurent détaillé les incidents par le menu.

Et rentrant *illico* dans la plénitude de son autorité.

— Délivrez cet homme, commanda-t-il superbement, et qu'on lui donne l'argent de mes inutiles funérailles.

— Cet ordre exécuté, l'apôtre empocha la somme en tant que trésorier.

Lorsque les deux associés se retrouvèrent seuls sur le grand chemin du roi, à cent jets de pierre des furieux, qui les auraient volontiers pour un peu lapidés tout à l'heure, le Gascon, encore mal à l'aise, dit avec un soupir de soulagement :

— Merci de moi ! je retourne à mon village d'Ollivou, devers Rouffiac, où du moins l'on ne m'a jamais voulu pendre. Il est vrai que je ne m'étais jamais avisé de faire du bien à qui que ce soit, manant ou bailli. Venons à nos bénéfices, monsieur Pierre, et partageons comme il fut convenu.

— Soit ! dit l'apôtre prêt à ouvrir l'escarcelle; mais ne m'apprendras-tu pas, avant de nous séparer pour toujours, ce qu'est devenu le cœur du mouton ?

— Mais puisque le cœur leur manque, aux moutons, encore une fois ! Dois-je perdre ma salive à vous le jurer sur l'honneur ? Tenez, pour fuir, j'en leve la main.

— Singulier, bien singulier, murmura le saint.

— Cet homme me ferait damner avec ses redites ! dit Viadasé, et il est grand temps de le quitter.

L'apôtre, gémissant de plus en plus en lui-même d'entendre le vigneron mentir ainsi à sa propre conscience, ouvrit la bourse, et, sur la margelle d'une citerne, fit trois parts de l'argent.

— Vingt écus pour toi, vingt écus pour moi...

— Et pour qui le reste ? demanda le Gascon alarmé. N'était-il pas entendu que le partage serait égal ?

— Certainement, répondit l'apôtre. Aussi fais-je la part du troisième associé.

— Du troisième associé ?

— Oui, celui qui a mangé le cœur du mouton.

— C'est moi ! s'écria Viadasé se frappant la poitrine.

— Prends donc la troisième part, dit le saint, et reconnais enfin qu'il y a parfois avantage et profit à dire la vérité.

Et levant les mains au ciel :

— Dieu bon ! s'écria-t-il, béni sois-tu de n'avoir pas fait deux Gascognes !

MAURICE CERVEIX.

La Médecine campagnarde.

Tu veux, mon docte ami, la peinture fidèle Des luttes que notre art, en ce pays rebelle, Soutient!... C'est incroyable! et pourtant vérité! As-tu jamais douté de ma sincérité? En face du soleil, donc, bien haut je proclame Que, pour l'âne bête qui s'appelle manant, Plus on est ignorant, plus on vous dit savant!

Sur un front de quinze ans, ornement du village, Quand Nosos (1) fait planer un sinistre présage, Crois-tu qu'oubliant tout, affaires, soins, repas, Vers le toit médical un père de famille, Une mère éplorée, accélèrent ses pas, Accourent, s'écriant : « Docteur, sauvez ma fille ! » Errent! grossière erreur! on attend... le voisin Est d'abord prévenu. Puis maint autre témoin Vient, augmentant le cercle autour de la malade, Apporter un conseil; l'un dit : « qu'une pomme

« A la bourse de vache » appliquée en ce lieu, Eu a guéri plusieurs, par la grâce de Dieu ! Sitôt dit, sitôt fait ! la masse chancelante Sur l'abdomen s'étend en nappe verdoyante. Un second, rappelant les savants plaidoyers Que pour deux fois cinq francs on débite à Noyers, Conseille à la pauvreite, en guise de tisane, De boire son urine avec fleurs de bardane. En vain les assistants se dressent à ce mot ! Le breuvage doré se décanne, et bientôt La malheureuse enfant, en proie à la torture, Avale, en grimaçant, la bienfaisante ordure.

« Pendant si malgré ces moyens merveilleux, Ces agents... parfumés, il ne vient point de mieux, Le désespoir conduit... chez moi?... non pas encore ! »

C'est ainsi, cher ami que les fils d'Esculape Ne sont jamais mandés qu'après que la mort frappe, Trop tard ! trop tard ! qu'importe à ces gens sans vertu, Avant tout ils voulaient... épargner un écu !

(Le Parnasse médical.)

(1) La maladie.

AVIS.

M. GAGNION, arquebuser à Etampes, prévient MM. les Chasseurs qu'il vient de céder son établissement à M. BRUNON, chef d'atelier d'armes, à Saint-Etienne.

M. BRUNON, graveur et ciseleur, fait lui-même toute espèce de travaux de gravure, cisclure, incrustations artistiques, au goût et à la fantaisie des amateurs. 2-4

M. H. JACOB, facteur et accordeur de pianos, 42, rue des Petites-Ecuries, — ci-devant 49, rue des Martyrs, Paris, — est en ce moment à Etampes. — Les clients non abonnés sont priés d'écrire : chez M. CLICHY, hôtel du Grand-Courrier.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCE.

Du 31 Juillet. — Buisson Jules-Louis, rue Saint-Jacques, 406.

DÉCÈS.

Du 27 Juillet. — HARDY Victor-Louis, 50 ans, maçon, rue de la Pirouette. — 27. BEAUVAIS Marie-Aurore-Cyprienne, 34 ans, femme Barry (Hospice). — 27. NEVEU Célestin, 47 ans, journaliste (Hospice).

Pour les articles et faits non signés : AUG. AUBIEN.

AVIS AUX RENTIERS.

Monsieur A. PELLETIER rappelle qu'il se charge toujours de la préparation et du paiement des Boreaux-Quittances de toute nature, ainsi que du paiement des coupons du Crédit Foncier, Ville de Paris, etc., sans frais. — 4, Carrefour des Religieuses.
On peut déposer ses titres à l'avance. 2-2

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

ANNONCES.

(1) Etude de M^e BREUIL, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 50.

DEMANDE

SÉPARATION DE BIENS.

D'un exploit du ministère de Houdouin, huissier à Etampes, en date du trente-un juillet dernier, enregistré;

Il appert :

Que madame Ernestine-Joséphine-Esther BERTE, sans profession, épouse de M. Jean-Louis NICOLAS, ancien marchand épicer, ayant demeuré à Janville, commune d'Auvers, actuellement sans domicile ni résidence connus, domiciliée ladite dame à Lardy, chez M. Berte, son père,

A formé contre ledit sieur NICOLAS, son mari, sa demande en séparation de biens, et que M^e Léon Breuil, avoué près le Tribunal civil d'Etampes, y demeurant, a été constitué à l'effet d'occuper pour elle sur ladite demande.

Pour extrait certifié sincère.

A Etampes, le premier juillet mil huit cent soixante-quatorze.

Signé, L. BREUIL.

AVIS D'OPPOSITION.

Suivant procès-verbal d'adjudication dressé par M^e Buisson, notaire à Milly, le vingt-six juillet mil huit cent soixante-quatre, M. Simon-Constant-Xavier GAUTHIER, ancien maréchal, demeurant à Soisy-sur-Ecole, s'est rendu acquéreur, moyennant un prix payable à terme, de l'achalandage, du matériel et des marchandises d'une boutique de maréchal ferrant exploitée à Courances, et dépendant de la succession bénéficiaire de M. Victor-Frumence-Adrien GAUTHIER, en son vivant maréchal audit Courances.

Les oppositions seront reçues au domicile élu à Milly, en l'étude de M^e Buisson, notaire.

Etude de M^e HERBERT, notaire à Janville.

VENTE D'ATTIRAIL

Par suite de cessation de culture,

A CHATEAU-GAILLARD,

(Station du chemin de fer d'Orléans),

Commune de Santilly-le-Moutiers, en la ferme de la Fontaine, exploitée par M. Théophile MARTEAU, propriétaire,

Le Dimanche 16 Août 1874, à midi précis,

Et jours suivants, s'il y a lieu, à la même heure,

Par le ministère de M^e HERBERT, notaire à Janville (Eure-et-Loir)

En présence de M^e FLEURY, notaire à Avaray

(Loir-et-Cher)

DÉTAIL DES OBJETS :

5 Chevaux de trois à sept ans, 14 mères Vaches, 1 Taureau, 200 Moutons gandin et gandinnes, 30 Agneaux, 3 Chiens de berger, 2 Porcs gras.

3 grandes Voitures guimbardes, 2 Tombereaux, 1 grande Carriole, 1 petite Carriole, 1 Cabriolet, 3 Charrues, Herses, 2 Rouleaux, Cabane de berger, Tonne, Harnais de voiture et de charrue, Claies de parc et accessoires, Râteliers, Doubliers, Augettes, Chaudières, Hourdis, Sinos, crochets, Pelles, Fourches, Brocs, Fauchets.

Vaisselle, Batterie de cuisine, Seaux, Baquets, Cuves, Tables, Chaises, Bancelles, Huche, Pétrin, Lits, Draps, Couvertures.

Et quantité d'autres objets de culture et de ménage.

A crédit pour les personnes solvables. 2-4

Etude de M^e ÉMILE GITTON, notaire à Orléans.

TERRE EN SOLOGNE

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En la Chambre des Notaires d'Orléans, par M^e GITTON, l'un d'eux,

Le Samedi 22 Août 1874, à midi,

LA

TERRE DE LA TOUCHE

Commune d'Yvoisy-le-Marron, près La Ferté-Saint-Aubin (Loiret).

Maison de maître, Ferme, Locatares, Étangs. — Contenance: 252 hectares, dont 200 environ en bons à exploiter. — Très-belle chasse.

Mise à prix..... 155,000 fr.

S'adresser, pour visiter, au Garde, et pour tous renseignements et traiter avant l'adjudication audit M^e GITTON, notaire à Orléans. 3 2

AVIS IMPORTANT.

EAU DES FÉES

RECOLORATION DES CHEVEUX ET DE LA BARBE

Diplôme de mérite à l'Exposition universelle

de Vienne 1873. 10 années de succès.

M^{me} SARAH FÉLIX prévient sa nombreuse clientèle que prochainement la couleur bleue de ses flacons : Eau des Fées, sera changée en couleur ambrée. — La récompense unique qu'elle a obtenue à Vienne est un puissant argument contre la concurrence, et pour éviter les CONTREFAÇONS déloyales et nuisibles, M^{me} Sarah Félix a cru devoir changer la couleur bleue de ses flacons, et les nouveaux, qui seront de couleur ambrée, porteront sa signature incrustée sur les deux côtés.

POMMADE DES FÉES RECOMMANDÉE

Paris, 43, r. Richer, et Parfums de l'univers. 3

MALADIES DES YEUX D^r GAURAN

Clinique. rue Saint-Antoine, 143. — Consultations gratuites à une heure; — consultations particulières à quatre heures; rue Blondel, 7. Paris. 30-11

L'HYDROCÉRASINE MAUREL

Brevetée s. g. d. g., modère la transpiration, sans danger pour la santé, en détruit la mauvaise odeur. Appréciée surtout pour la toilette des dames comme tonique et rafraîchissante, elle raffermi les organes, les rejunit et empêche les fteurs blanches.

LA VULNÉRINE MAUREL

Honorée d'un rapport spécial à l'Académie de Médecine, appuyée de nombreux certificats de médecins distingués pour ces heureuses guérisons, est le meilleur antiputride. Elle purifie l'air et en détruit les miasmes morbifiques. Elle guérit toutes les blessures récentes ou anciennes, brûlures, morsures, contusions, ulcères variqueux, piqûres d'insectes venimeux, arrête les hémorragies, empêche la gangrène, fait disparaître toute odeur, soulage l'obésité, etc.

Se trouve chez l'inventeur, 7, rue Godot-de-Mauroy, à Paris. — En gros, rue de la Verrerie, 15, Maison FABRE, droguiste. — En détail, dans les Pharmacies de France et de l'étranger, et chez MM. BELIN, pharmacien, à Versailles; — DELANTHE, id., à Savigny; — FIALON, id., à Rueil; — PICHET, id., à Corbeil; — INGRAND, id., à Etampes; — CROUTELLE, id., à Mantes; — PAROD, id., à Pontoise; — GOBET, id., à Rambouillet.

PLUS DE DENTS GATÉES

Par l'emploi du Dentifrice du Chimiste

GOULARD

Recommandé par les sociétés médicales

Prix: 3 francs.

Se trouve chez les principaux Parfumeurs et Pharmaciens.

Chez CANTINIAU, coiffeur à Etampes, rue Darnatal, 40-10

L'OPINION NATIONALE

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Simplement la nuit

Traité, 64 f. — 3 mois, 32 f. — 6 mois, 16 f. — 1 an, 5 f. 50.

COMITÉ DE DIRECTION POLITIQUE :

MM. LEROYER. — CH. ROLLAND. — BAIZEAU.

DÉPUTÉS SOUSCRIPTIONS, MM.

- FROYER (Rhône).
- C. ROLLAND (Seine-et-Loire).
- RAMBAUD (Seine-et-Oise).
- JULES GUYOT (Jura).
- E. CHARON (Yonne).
- FOURCADE (Gironde).
- General BILLOT (Corrèze).
- BOUCAU (Landes).
- TURQUET (Aisne).
- Juzon (Seine-et-Marne).
- BARTHÉLEMY-ST-HILAIRE.
- FAYE (Loir-et-Garonne).
- LÉON ROBERT (Ardennes).
- D^r WARRIEN (Ailier).
- CHÉRIEUX (Ailier).
- LYCÉE (Constantine).
- RONDEL (Isère).
- TASSIN (Loir-et-Cher).
- MELINE (Vosges).
- WILSON (Indre-et-Loire).

Ces noms caractérisent assez la politique suivie par l'Opinion nationale, et qui se rapproche trop de la nôtre pour que nous puissions en faire ici l'éloge.

En ce qui concerne les renseignements relatifs aux intérêts matériels: Cours de la Bourse, Cote des marchandises et des denrées, Chroniques agricoles, l'Opinion nationale est, de beaucoup, le plus complet de tous les journaux parisiens. On peut s'abonner par Carte postale, autorisant l'Administrateur, 5, rue Coq-Héron, Paris, à faire traite pour le montant de l'abonnement souscrit. Les timbres-poste sont acceptés en paiement pour les abonnements d'un mois. G. N. n° 39.

Le Petit Journal

Quotidien, POLITIQUE, Littéraire, Scientifique, Agricole et Commercial.

CINQ CENTIMES le numéro dans tous les kiosques et chez tous ses correspondants. — Abonnements: Paris, 18 francs par an; — Départements, 24 francs.

Rédigé, sous le rapport de la rapidité et de la sûreté des Informations, à l'exemple des journaux américains et anglais. Le journal politique quotidien des deux mondes qui tire le nombre d'exemplaires le plus considérable.

LES TREIZE ÉTOILES

PAR MARC FOURNIER.

Deux Feuilletons-Romans par jour.

Après les TREIZE ÉTOILES en cours de publication

LA DAME VOILÉE

PAR ÉMILE RICHEBOURG ET ÉMILE DUMONT

LE PENDU Roman Feuilleton, par XAVIER DE MONTÉPIN

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE.

ADMINISTRATION: 56, rue Jacob, à Paris, chez FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS et C^e.

COMPOSITION DES QUATRE ÉDITIONS :

PREMIÈRE ÉDITION.

Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte.
PRIX: Paris, un an, 12 fr. — Départements, un an, 14 fr.

DEUXIÈME ÉDITION.

Un numéro chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte, plus une gravure coloriée à l'aquarelle par mois.
PRIX: Paris, un an, 15 fr. — Départements, un an, 17 fr.

TROISIÈME ÉDITION

Un numéro chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte, plus deux gravures coloriées à l'aquarelle par mois.
PRIX: Paris, un an, 18 fr. — Départements, un an, 20 fr.

QUATRIÈME ÉDITION

Un numéro avec gravures sur bois dans le texte et une gravure coloriée à l'aquarelle chaque semaine.
PRIX: Paris, un an, 24 fr. — Départements, un an, 25 fr.

LES PATRONS ILLUSTRÉS, autre publication complémentaire, dont le prix est de 4 fr. pour l'année, soit 4 fr. pour trois mois, peuvent être joints à l'abonnement de la MODE ILLUSTRÉE, mais il faut toujours que les deux abonnements soient demandés simultanément et pour le même laps de temps, de manière à commencer et à finir à la même époque.

Les abonnements à la MODE ILLUSTRÉE peuvent se faire aussi pour trois mois, seulement à dater du 1^{er} de chaque mois, au bureau de l'Administration, rue Jacob, 56, à Paris, et chez les libraires de France et de l'étranger.

L'Administration de la MODE ILLUSTRÉE, rue Jacob, 56, à Paris, désirent soumettre son journal à l'examen du public, envoie un numéro gratis et franco à quiconque en fait la demande par lettre affranchie.

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné.

Etampes, le 1^{er} Août 1874.

Fu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.

Etampes, le 1^{er} Août 1874.

Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
25 Juillet 1874.	fr. c.	31 Juillet 1874.	fr. c.	25 Juillet 1874.	fr. c.
Froment, 1 ^{re} q.....	24 56	Blé-froment.....	24 00	Blé élite.....	25 75
Froment, 2 ^e q.....	22 91	Blé-boulangier.....	22 00	Blé marchand.....	24 50
Méteil, 1 ^{re} q.....	49 80	Méteil.....	20 67	Blé champart.....	23 25
Méteil, 2 ^e q.....	47 92	Seigle nouv.....	11 00	Méteil mitoyen.....	22 00
Seigle.....	44 07	Seigle.....	14 00	Méteil.....	48 50
Escourgeon.....	43 40	Orgé.....	40 67	Seigle.....	13 50
Orgé.....	44 04	Escourgeon.....	40 67	Orgé.....	13 75
Avoine.....	43 39	Avoine.....	43 67	Avoine.....	13 20

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 25 au 31 Juillet 1874.

DÉNOMINATION.	Samedi 25	Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30	Vendredi 31
Rente 5 0/0.....	99 45	98 70	98 95	99 27	99 00	99 55
— 4 1/2 0/0.....	90 25	89 75	89 50	89 75	89 50	90 00
— 3 0/0.....	63 00	62 30	62 50	62 75	62 60	63 00

Enregistré pour l'annonce n° Folio
Reçu franc et centimes, décimes compris.
A Etampes, le 1874.